

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 140

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 4

Après l'alinéa 21, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Au dernier alinéa du même 7, la référence : « cinquième » est remplacée par la référence : « sixième » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.